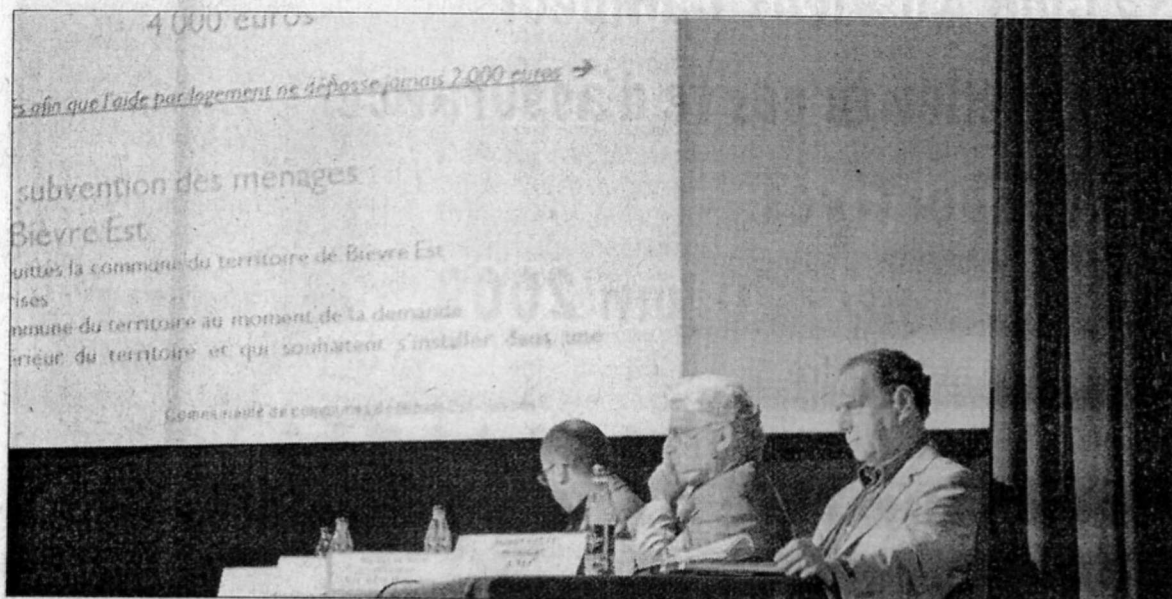


# Taxe professionnelle : cette réforme qui interroge...



De gauche à droite : Yannick Neuder, vice président de l'Association des maires de l'Isère (AMI), Michel Sénor, président de la Communauté de communes de La Matheysine, et Daniel Vitte, président de l'AMI. Photo DR

## ISÈRE/LA MURE

Quatre mois après l'annonce, par Nicolas Sarkozy, de la suppression à partir de 2010 de la taxe professionnelle acquittée par les entreprises, où en est-on ? Et quelles solutions de compensation \_ à hauteur de 22 milliards d'euros \_ envisagées par l'État pour les collectivités territoriales dont c'est là l'une des principales ressources fiscales ?

### Des solutions alternatives encore non arrêtées

De tout cela, il a été question, hier, lors de la 8<sup>ème</sup> Rencontre des intercommunalités iséroises qui s'est tenue à La Mure. Présidée par l'Association des maires de l'Isère (AMI) \_ en l'occurrence ici son président Daniel Vitte, et son vice-président délégué à l'intercommunalité, Yannick Neuder \_ elle a réuni de nombreux présidents et vice-présidents de com-

munautés de communes, des délégués communautaires ainsi que plusieurs sénateurs de l'Isère, dont Jean Faure, Bernard Saugey et Annie David. « Aujourd'hui, il est difficile de se rendre compte de ce que seront réellement les solutions alternatives pour les collectivités. Cela est d'autant plus compliqué que plusieurs réformes en cours \_ celle de la fiscalité mais aussi celle des collectivités locales du comité Balladur, ndlr \_ sont étroitement liées », a assuré Yannick Neuder, par ailleurs maire de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et vice-président de la Communauté de communes Bièvre-Toutes-Aures. « Toute la complexité réside aussi dans les différentes strates existantes. En plus de la commune, du département et l'État, il faut faire avec la région, l'intercommunalité et l'Europe ! ».

À l'heure où rien n'est encore arrêté \_ des ateliers de travail sont en place tant au

sein du gouvernement qu'à la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, \_ des alternatives, cependant, se font jour. Quid d'une taxe sur la valeur ajoutée des entreprises ? Une taxe carbone ? Un élargissement de l'assiette aux sociétés réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 7,6 millions d'euros et la création de taxes sectorielles sur les surfaces commerciales ? « Pour l'heure, il est encore trop tôt pour se prononcer. Ce sont des idées avancées ici et là... Ce ne sont que des pistes pour le moment », a affirmé, de son côté, Jean-Pierre Coblenz, du cabinet "Stratorial Finances". Ce qui est certain, en revanche, c'est la détermination des collectivités à ne pas perdre au jeu "des vases communicants". Ce que le sénateur de l'Isère, Bernard Saugey a appelé « le consensus à l'euro près... ».

Ganaële MELIS